

Bessoncourt

CCTB : concours photo

« Nous voulons valoriser notre patrimoine culturel comme nous le faisons pour l'artisanat et les commerces locaux » s'enthousiasme Laurent Conrad, premier vice-président de la communauté de communes du Tilleul et de la Bourbeuse. « Nos 20 communes possèdent des trésors cachés et nous souhaiterions que nos administrés et leurs amis les mettent en valeur à travers un concours photos » poursuit-il.

Ce concours, richement doté, est ouvert du 1^{er} mars au 29 mai à tous les passionnés amateurs, résidant ou non dans le territoire communautaire. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée. Les centres de loisirs et les groupements scolaires ont la possibilité de concourir et feront l'objet d'une catégorie à part. La participation est gratuite. Les thématiques sont la nature et les paysages, le patrimoine architectural et historique, la faune.

Chaque participant peut déposer jusqu'à 3 photographies par thème en couleur ou en noir et blanc.

Comment y participer ? L'inscription se fera au moment où les participants déposeront les photos avec le bulletin d'inscription complété et signé. Ce bulletin peut être retiré à la CCTB ou



■ Laurent Conrad veut valoriser le patrimoine culturel de la CCTB.

être imprimé sur le site www.cc-tilleul-bourbeuse.fr (rubrique : actu). Les photographies devront être impérativement rendues (postées ou apportées) au format papier. Celles-ci seront imprimées sur du papier photo au format 21 x 29,7 cm (A4 en paysage ou portrait).

Le jugement des photos s'effectuera durant la deuxième quinzaine de juin par un jury dont le président est Samuel Carnovali, photographe professionnel. Tous les clichés seront présentés en juillet à la salle d'exposition d'art de la CCTB.

➡ Renseignements auprès de Marie Fessler au 03.84.29.93.49 ou marie.fessler@cc-tilleul-bourbeuse.fr
Règlement disponible sur www.cc-tilleul-bourbeuse.fr